

**COMMUNE D'ANTHY-SUR-LEMAN**  
**(Haute-Savoie)**

~~~~~  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 AVRIL 2024**

Le quinze avril deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, en Mairie, sous la présidence de Mme ASNI-DUCHENE Isabelle, Maire.

Présents : Mme ASNI-DUCHENE Isabelle, M. GALLAY Joël, Mme JACQUIER Christine, M. VIOUT Rémy, M. VESIN Jean-Paul, Adjoint ; Mme DETRAZ Viviane, Mme FERT Marie-Christine, M. COLY Vincent, M. RIMET Frédéric, Mme MESSAMER Vanessa, M. BOURDIN Florian, M. SAPPEY Jean-Louis, Mme RUCHE Sandrine, Mme BONDAZ Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme AYISSI-DUBOULOZ Mélanie (pouvoir à Mme JACQUIER Christine), M. VACHERAND Jean-Pierre (pouvoir à Mme ASNI-DUCHENE Isabelle), Mme BOLE-FEYSOT Isabelle (pouvoir à Mme DETRAZ Viviane), Mme PRUD'HOMME Céline (pouvoir à M. VIOUT Rémy) et Mme JACQUIER Jennifer (pouvoir à Mme BONDAZ Christine).

Secrétaire de séance nommée : Mme DETRAZ Viviane

Date de convocation : 10 avril 2024

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du procès-verbal du 18 mars 2024,
- Affaires Générales :
  - Décisions du Maire,
- Affaires Financières :
  - Taux d'imposition des taxes directes locales 2024,
  - Placement de fonds,
  - Réfection du terrain de football, marché de travaux, attribution,
- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 18 MARS 2024.**

Après modifications, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

**AFFAIRES GENERALES.**

**DECISIONS DU MAIRE.**

Mme le Maire informe que, par délégation du Conseil Municipal (délibération du 31 août 2020), elle a pris les décisions suivantes :

| N° DECISION | OBJET                                                                                         | MONTANT       |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| 2024.020    | Entretien annuel des toitures terrasses du groupe scolaire, validation du devis MG Etanchéité | 1 794,80 € HT |
| 2024.021    | Animation du marché du 10 juillet 2024, validation du devis La Compagnie du Bathyscaphe       | 1 250,00 € HT |

|          |                                                                                                                                                   |                |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| 2024.022 | Déclaration Décret Eco Energie Tertiaire pour l'ensemble des bâtiments soumis, validation du devis AL Eco-Conseils                                | 5 000,00 € HT  |
| 2024.023 | Achat de ralentisseurs pour les parkings, validation du devis Sodilor                                                                             | 1 106,26 € HT  |
| 2024.024 | Maintenance et collecte des horodateurs, validation du devis Indigo                                                                               | 14 390,00 € HT |
| 2024.025 | Remplacement du poste informatique d'un élu, validation du devis Xefi                                                                             | 1 178,33 € HT  |
| 2024.026 | Reliure des registres d'état civil, validation du devis Sedi                                                                                      | 600,00 € HT    |
| 2024.027 | Achat de fournitures pour le groupe scolaire, validation du devis Majuscule                                                                       | 523,36 € HT    |
| 2024.028 | Projet « lumière sur un avenir vert », 1 cycle de 10 interventions multi activité pour le groupe scolaire, validation du devis Histoires Oubliées | 2 900,00 € HT  |
| 2024.029 | Remplacement de la source centrale à l'Espace du Lac, validation du devis Mugnier Elec                                                            | 3 489,50 € HT  |
| 2024.030 | Nettoyage des vitres du groupe scolaire, validation du devis Léman Nettoyage Services                                                             | 1 090,00 € HT  |
| 2024.031 | Fourniture et pose de gouttières à la Maison des Associations, validation du devis Ferblanterie Detraz Cédric                                     | 1 273,00 € HT  |
| 2024.032 | Acquisition d'une benne, validation du devis Bosson                                                                                               | 930,00 € HT    |
| 2024.033 | Acquisition d'un demi-portique, validation du devis KG Mat                                                                                        | 3 880,00 € HT  |
| 2024.034 | Acquisition de 20 tables et bancs, validation du devis Trigano                                                                                    | 5 188,60 € HT  |
| 2024.035 | Fourniture de 26 plantes, validation du devis Passion Terrasse                                                                                    | 2 315,00 € HT  |
| 2024.036 | Spectacle « Aubade Musicale » pour le marché estival du mercredi 21 août 2024, validation du contrat Le Fa Bémol                                  | 845,00 € HT    |
| 2024.037 | Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du terrain de football, validation de l'avenant n°1                                                | 3 689,16 € HT  |
| 2024.038 | Formation continue obligatoire, bâton télescopique, de la police municipale, validation du devis FITBS Pro                                        | 1 576,00 € HT  |
| 2024.039 | Travaux de marquage au sol en enduit projeté blanc et logo thermocollé, validation du devis Via System                                            | 4 620,00 € HT  |
| 2024.040 | Prolongement et réhausse de la glissière de sécurité route de Sechex, validation du devis Aximum                                                  | 11 358,00 € HT |

Mme RUCHE Sandrine demande à quoi correspond le remplacement de la source centrale à l'Espace du Lac. Mme JACQUIER Christine précise qu'il s'agit des lumières de sécurité.

Mme RUCHE Sandrine remarque que la validation de l'avenant n°1 du cabinet Uguet fait passer le montant de la dépense au-delà de 40 000 € HT. Il est répondu qu'avant validation de l'avenant, l'avocat a été consulté et a confirmé cette possibilité.

M. SAPPEY Jean-Louis demande si le prix de la collecte et maintenance des horodateurs est en hausse.

M. VIOUT Rémy confirme une légère augmentation.

Mme RUCHE Sandrine demande des précisions sur la validation du devis relatif à la glissière de sécurité route de Sechex. M. VIOUT Rémy précise qu'il s'agit du prolongement de la glissière de sécurité.

M. GALLAY Joël présente les déclarations d'intention d'aliéner pour lesquelles il n'y a pas lieu de préempter :

- Parcelles AO291, AO518, AO519 et AO521 – 19 rue Centrale,
- Parcelle AD23 – 66 route des Rives,
- Parcelles AH23, AH24 et AH25 – 24 rue des Longettes,
- Parcelles AR67, AR68 et AR166 – 6 allée des Bruyères,
- Parcelle AI68 – 14 avenue du Pré Robert Nord,
- Parcelle AC127 – 32 route des Rives,
- Parcelles AA36, AA37, AA38, AA40, AA41, AA42, AA44, AA45, AA46, AA47, AA196, AA197, AA198, AA199, AA200, AA201, AA209, AA212, AA216, AA217, AA218, AA219 et AA220 – rue des Ecoles / rue des Longettes,

- Parcelle AE378 – 59 route Impériale,
- Parcelles AA192, AA272 et AA273 – 5 rue de la Luche.

Le Conseil Municipal PREND ACTE des décisions prises par le Maire sur le fondement des délégations données par le Conseil Municipal.

#### **AFFAIRES FINANCIERES.**

##### **DELIBERATION N° 027/2024**

##### **TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2024.**

M. VIOUT Rémy propose au Conseil Municipal de maintenir les taux des taxes locales au même niveau que l'année précédente, à savoir :

- 9,42 % pour la Taxe d'Habitation
- 25,60 % pour le Foncier Bâti
- 25,14 % pour le Foncier Non Bâti

M. VIOUT Rémy précise que le taux de la taxe d'habitation étant en lien avec les taux de taxes de foncière, est à nouveau à voter par les Communes et les EPCI.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de maintenir les taux des taxes directes locales au taux suivant :
  - . 9,42 % pour la Taxe d'Habitation,
  - . 25,60 % pour la Taxe Foncière (Bâti),
  - . 25,14 % pour la Taxe Foncière (non Bâti)
- AUTORISE Mme le Maire à signer les documents se référant à ce dossier.

##### **DELIBERATION N° 028/2024**

##### **PLACEMENT DE FONDS.**

Vu le C.G.C.T. et notamment ses articles L. 1618-1, L.1618-2 et R.1618-1,

Ayant entendu l'exposé de M. VIOUT Rémy,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de renouveler le placement des fonds provenant de l'aliénation des parcelles AS403 et AS404 (terrains de tennis) pour un montant de 1 300 000,00 € et d'une durée de 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024,
- DE SOUSCRIRE à ce titre un placement de trésorerie sur un compte à terme ouvert auprès du Trésor dont les caractéristiques sont les suivantes :
  - Compte productif d'intérêts sur lequel sont placés des fonds pour une durée fixée à l'avance.
  - Les taux d'intérêts sont fixés par l'agence France Trésor en début de chaque mois.
  - Un retrait anticipé est possible à tout moment et pour le montant total, sans pénalité. Le calcul des intérêts est réalisé sur la période réelle d'immobilisation du capital placé, par application du taux correspondant au barème en vigueur le jour de l'ouverture du compte à terme.

##### **DELIBERATION N° 029/2024**

##### **REFECTION DU TERRAIN DE FOOTBALL, MARCHE DE TRAVAUX, ATTRIBUTION**

M. VIOUT Rémy rappelle que dans le cadre des travaux de réfection du terrain de football, une consultation a été lancée le 12 mars 2024 sur la plateforme MP74. La remise des offres était fixée au 2 avril 2024.

M. VIOUT Rémy présente le rapport d'analyse des offres et les propositions d'attributions qui en résultent :

Lot n° 1 : Terrassement et réseaux :

Entreprise COLAS-PERRIER 74 pour un montant de 258 796,10 € HT,

Lot n° 2 : Revêtements synthétiques :

Entreprise IDVERDE pour un montant de 422 754,85 € HT,

Lot n°3 : Eclairage extérieur :

Entreprise HTB SERVICES pour un montant de 23 923,00 € HT.

*Mme RUCHE Sandrine demande des précisions sur la note de l'entreprise GROPPi et notamment sur le fait de leur proposition de stockage de la terre végétale sur le City Stade. M. VIOUT Rémy précise que ce n'est pas le seul motif qui a fait baisser la note.*

*Mme RUCHE Sandrine est étonnée que pour l'entreprise MCM l'analyse du mémoire technique n'a pas été faite en globalité. Il était demandé dans le règlement de consultation, la présentation d'un mémoire technique de 25 pages. Ce candidat n'ayant pas respecté ce critère, son offre aurait dû être classée comme irrégulière.*

Aussi, le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, avec 16 voix pour et 3 abstentions (Mmes RUCHE Sandrine, BONDAZ Christine et JACQUIER Jennifer) :

- DECIDE de confier le marché de travaux aux entreprises susmentionnées,
- AUTORISE Mme le Maire à signer les marchés correspondants et tout document concernant ce dossier.

#### QUESTIONS DIVERSES.

Mme JACQUIER Christine informe que cette année, la batterie fanfare fête ses 45 ans. A cette occasion, une exposition éphémère est organisée salle Vaudaire du 15 au 28 avril, un concert spectacle aura lieu le samedi 27 avril et l'apéraubade le dimanche 28 avril.

M. SAPPEY Jean-Louis demande où seront installés les ralentisseurs acquis. Mme JACQUIER Christine précise qu'ils ont été installés au niveau des parkings du port des Pêcheurs et du de l'Esplanade des Recorts.

M. SAPPEY Jean-Louis demande si le nouveau marquage au sol n'est pas glissant en cas de pluie. Mme le Maire précise que ce marquage respect les normes actuelles et n'est en aucun cas glissant en cas de pluie.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 20H00.

COMMUNE D'ANTHY-SUR-LEMAN  
(Haute-Savoie)

CONSEIL MUNICIPAL  
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 AVRIL 2024

FEUILLET DE CLÔTURE

Nombre de Conseillers :

- en exercice 19  
- présents 14  
- absents 05  
- votants 19  
- procuration 05

Date de la convocation 10/04/2024  
Date de la séance 15/04/2024  
Nombre de délibérations 03

Liste récapitulative des délibérations :

- 027/2024 : Taux d'imposition des taxes directes locales 2024 (15.04.2024/01),
- 028/2024 : Placement de fonds (15.04.2024/02),
- 029/2024 : Réfection du terrain de football, marché de travaux, attribution (15.04.2024/03).

Membres présents à la séance :

Présents : Mme ASNI-DUCHENE Isabelle, M. GALLAY Joël, Mme JACQUIER Christine, M. VIOUT Rémy, M. VESIN Jean-Paul, Adjoint ; Mme DETRAZ Viviane, Mme FERT Marie-Christine, M. COLY Vincent, M. RIMET Frédéric, Mme MESSAMER Vanessa, M. BOURDIN Florian, M. SAPPEY Jean-Louis, Mme RUCHE Sandrine, Mme BONDAZ Christine, Conseillers Municipaux.

Signatures :

La secrétaire de séance,  
Viviane DETRAZ



Le Maire,  
Isabelle ASNI-DUCHENE



Délibérations n° 027/2024 à 029/2024 télétransmises en Préfecture le 17/04/2024 et mises en ligne le 22/04/2024.

Date de mise en ligne : 21/05/2024